

## Relations industrielles Industrial Relations



*Salaires du Québec et de l'Ontario*, Gilles BEAUSOLEIL, édition conjointe de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada et du Congrès Canadien du Travail, 52 pp., 1954.

Charles Lemelin

Volume 10, numéro 2, mars 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022765ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022765ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lemelin, C. (1955). Compte rendu de [*Salaires du Québec et de l'Ontario*, Gilles BEAUSOLEIL, édition conjointe de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada et du Congrès Canadien du Travail, 52 pp., 1954.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 10(2), 140–141.  
<https://doi.org/10.7202/1022765ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1955

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

*Salaires du Québec et de l'Ontario*, GILLES BEAUSOLEIL, édition conjointe de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada et du Congrès Canadien du Travail, 52 pp., 1954.

A la demande du Bureau de Recherches du Congrès Canadien du Travail, monsieur Beausoleil a fait une étude statistique comparative des taux de salaires à Québec et dans l'Ontario. Il nous livre le fruit de son travail dans une brochure de quelque cinquante pages, bien faite et sans prétention. Avant d'en faire l'examen, il convient de situer le problème bien spécial auquel monsieur Beausoleil s'est arrêté.

La province de Québec est considérée à juste titre comme une des trois provinces riches de la Confédération et il faut s'en réjouir. Mais il y a deux questions qui se rattachent à ce premier fait et qui ne manquent pas de pertinence: Premièrement, pourquoi Québec se place-t-il presque toujours à la suite de la province voisine quand les critères de classification choisis pour fin de comparaison sont ceux généralement employés pour décrire la prospérité matérielle des pays, des régions, des groupements sociaux ou ethniques? Deuxièmement, dans quelle mesure la communauté des individus du Québec profite-t-elle de cette richesse qu'on reconnaît à cette entité géographique et juridique qu'est la province de Québec, à comparer à la part qui revient aux citoyens des autres provinces riches comme l'Ontario? De telles questions sont évidemment très complexes, et bien téméraire qui prétend en disposer par des généralités. D'ailleurs je doute qu'une telle procédure créée plus qu'un apaisement bien aléatoire dans les esprits qui s'y laissent prendre. L'autre procédure, qui consiste à transposer ces problèmes sur le plan émotionnel, ne peut non plus aboutir à des solutions pratiques et éclairées. Une autre erreur non moins grande, c'est de tenter de minimiser ces faits en les ignorant.

Le rythme du progrès économique étant inégal d'une région à l'autre du pays, il en résulte entre les régions des problèmes de relations qui affectent tantôt les individus, tantôt les entreprises ou les institutions qui en font partie, et même les gouvernements qui ont juridiction sur elles. Il en résulte des problèmes courants dont on ne peut nier l'existence. Ces interrelations prennent

une importance particulière lorsqu'il s'agit du Québec par rapport à l'Ontario à cause du voisinage géographique de ces deux régions. C'est donc faire preuve de réalisme que d'admettre l'existence de différentiels économiques défavorables à la province de Québec. C'est aussi le plus sûr moyen de corriger la situation dans la mesure du possible. Il faut donc aborder ces questions de front et sur le plan analytique. C'est une contribution dans cette direction que monsieur Beausoleil a tentée. Pour ces raisons il faut savoir le féliciter, quelque modeste que soit son étude.

En effet, il s'est attaqué à une tranche bien mince de cet aspect des problèmes québécois: celui des différentiels de salaires. Pour compléter la comparaison entre Québec et l'Ontario, toujours dans la perspective de monsieur Beausoleil i.e. celle des simples différentiels statistiques, il faudrait encore comparer l'efficacité entre industries semblables dans les deux régions, les différences de structure au secteur de la production lorsqu'on passe d'une province à l'autre. A ces comparaisons qui relèvent de l'aspect production il faudrait ajouter celles qui ont trait aux caractéristiques des secteurs de la consommation: composition de la population, structure des occupations, niveaux de revenus, habitudes de consommation, contenu du standard de vie, etc., etc. Il faudrait aussi comparer dans chaque cas, i.e. celui du Québec et de l'Ontario, l'importance des biens communautaires, comme les écoles, les hôpitaux, les facilités matérielles de récréations en commun, et les biens individuels: biens durables comme l'habitation, biens de première nécessité comme la nourriture et le vêtement. En faisant cette longue énumération, je n'ai à l'esprit d'autres préoccupations que celles du statisticien qui compare.

L'inventaire et la systématisation des séries statistiques relatives à ces critères de comparaison constituent un travail de déblaiement indispensable à l'attaque proprement dite du problème sur le plan de l'analyse socio-économique. Monsieur Beausoleil est bien conscient de la nécessité d'une telle procédure, même si l'objectif ultime se limite à un seul des éléments en cause comme celui des salaires:

« Une étude complète du problème [des différentiels de salaires], écrit-il à la page 5, nécessiterait une double étape... Notre étude ne veut être qu'une

contribution à la première... Nous n'insisterons pas sur l'analyse des facteurs économiques qui peuvent être à la source des différentiels de salaire entre les deux provinces. L'étude en profondeur serait excessivement longue et exigerait des moyens et des données que nous ne possédons pas. »

Aussi faut-il éviter de donner plus de portée à sa conclusion (pp. 48-52) qu'il ne le fait lui-même. En effet, la plupart des considérations incluses dans cette dernière section ne sont pas présentées comme la conséquence logique de l'analyse qui précède, i.e. comme une série de conclusions découlant des prémisses posées. Cette dernière section est plutôt l'occasion de formuler des hypothèses susceptibles de permettre de passer à la deuxième étape: l'étude socio-économique. Je suis d'accord à condition que les autres éléments purement statistiques de ce problème complexe aient été au préalable traités de la même façon que les différentiels de salaire. En d'autres termes, le problème est d'une nature telle que sa solution doit être globale. Aucun aspect particulier ne peut faire non plus l'objet d'un jugement définitif aussi longtemps que le problème n'aura pas été envisagé sous un nombre suffisant d'angles.

Quant au corps principal de l'étude, son caractère scientifique ne tient pas tant de son contenu comme de son objectivité. Celle-ci lui vient de deux qualités rarement présentes dans des brochures de cette nature, i.e. destinées au public moyen. Les références y sont rigoureusement indiquées et la compilation s'appuie sur des sources secondaires mais officielles. De plus, l'auteur n'a mis en regard que celles des séries officielles qui sont strictement comparables. En deuxième lieu, l'auteur a pu rester objectif parce qu'il a été modeste, trop modeste même. En effet, dans la partie principale du petit document, il s'est borné à une description rigoureuse. Lorsqu'il y a commentaire, c'est généralement dans le but de faciliter la compréhension des données et l'interprétation des graphiques. Aux quelques rares endroits où il fait de l'apologétique (comme à la page 12, deuxième paragraphe) ou encore de l'interprétation (comme à la page 12, premier paragraphe) ses interventions sont inoffensives et ne peuvent en aucune façon induire le lecteur en erreur.

Là où il a montré trop de modestie, c'est dans l'appréciation des séries statistiques comme telles. Il aurait dû pour chacune d'elles commenter sur son apti-

tude intrinsèque à décrire la réalité économique. Il eût fallu réserver dans le texte une plus large place à la discussion des définitions conceptuelles qui servent de fondement à ces séries statistiques et à la description des procédures de compilation qui président à leur création. De cette façon leur valeur instrumentale et leur véritable portée eussent été mises en lumière. Ces commentaires auraient contribué à contenir l'enthousiasme des lecteurs portés à trop d'optimisme vis-à-vis la statistique de même qu'à rassurer les sceptiques. Une telle préoccupation de la part de l'auteur eût grandement accru la qualité scientifique de son travail sans l'entraîner en dehors des cadres qu'il s'est imposés. S'il avait poussé dans cette direction, sa contribution pourrait — de concert avec d'autres du même genre mais portant sur d'autres angles spéciaux du problème — servir directement de tremplin pour aborder l'aspect fondamental du problème, i.e. l'analyse socio-économique. Par exemple, c'est précisément ce qu'il a tenté en comparant pour le secteur manufacturier les salaires horaires et les salaires hebdomadaires dans les deux provinces (voir page 9 et suivantes).

Pour compléter ce travail préliminaire sur le plan statistique, l'auteur aurait dû enfin porter une attention spéciale à tout terme des séries historiques qui présentaient une valeur en dehors de la tendance générale de la série dont il faisait partie. Ces anomalies peuvent elles aussi dépendre soit des procédures de compilation soit de conditions réelles particulières. Dans le premier cas, c'est faire oeuvre strictement statistique que de rattacher cette anomalie à sa cause principale; dans le dernier cas, ce n'est pas faire de l'interprétation que de signaler un événement ou une particularité de la conjoncture comme concomittant à l'apparition d'un écart statistique quelconque.

J'invite donc monsieur Beausoleil à continuer dans la direction vers laquelle il a orienté ses activités professionnelles. La multiplication de brochures comme *Salaires du Québec et de l'Ontario* ne peut manquer d'intéresser le public et constitue en même temps une véritable contribution sur le plan de la recherche. D'aucuns y verront peut-être tout simplement une pièce de propagande savamment montée. S'ils insistent, je ne pourrai alors tarir d'éloges, car il faudra convenir qu'il s'agit là de propagande de haut ton.

CHARLES LEMELIN